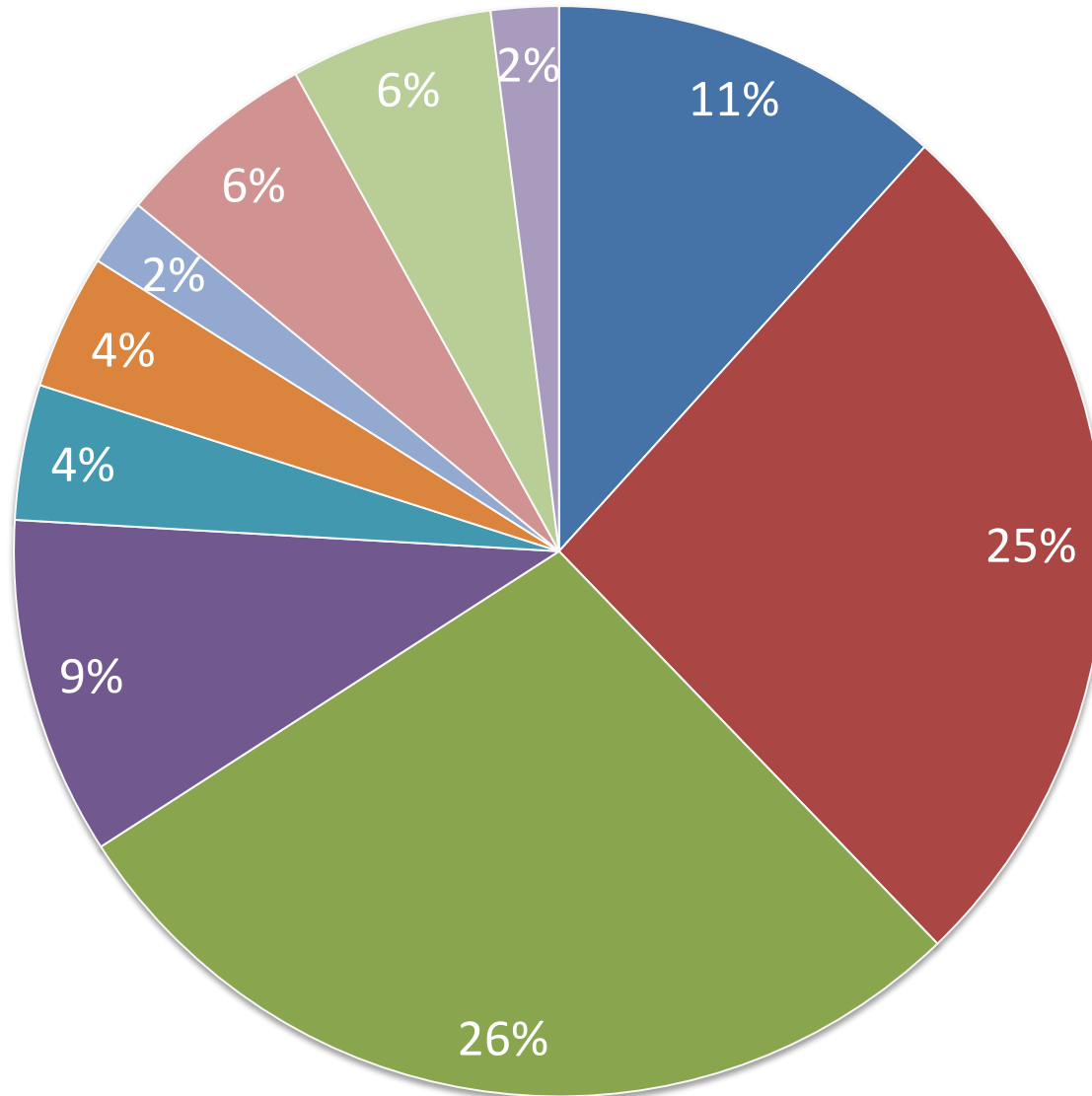


LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE AU LYCEE INTERNATIONAL MONTEBELLO





Destination des stages en entreprises en 2013-2014



- Malte
- Espagne
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Belgique
- Portugal
- Rep Tchèque
- Pays-Bas
- Canada
- Chine



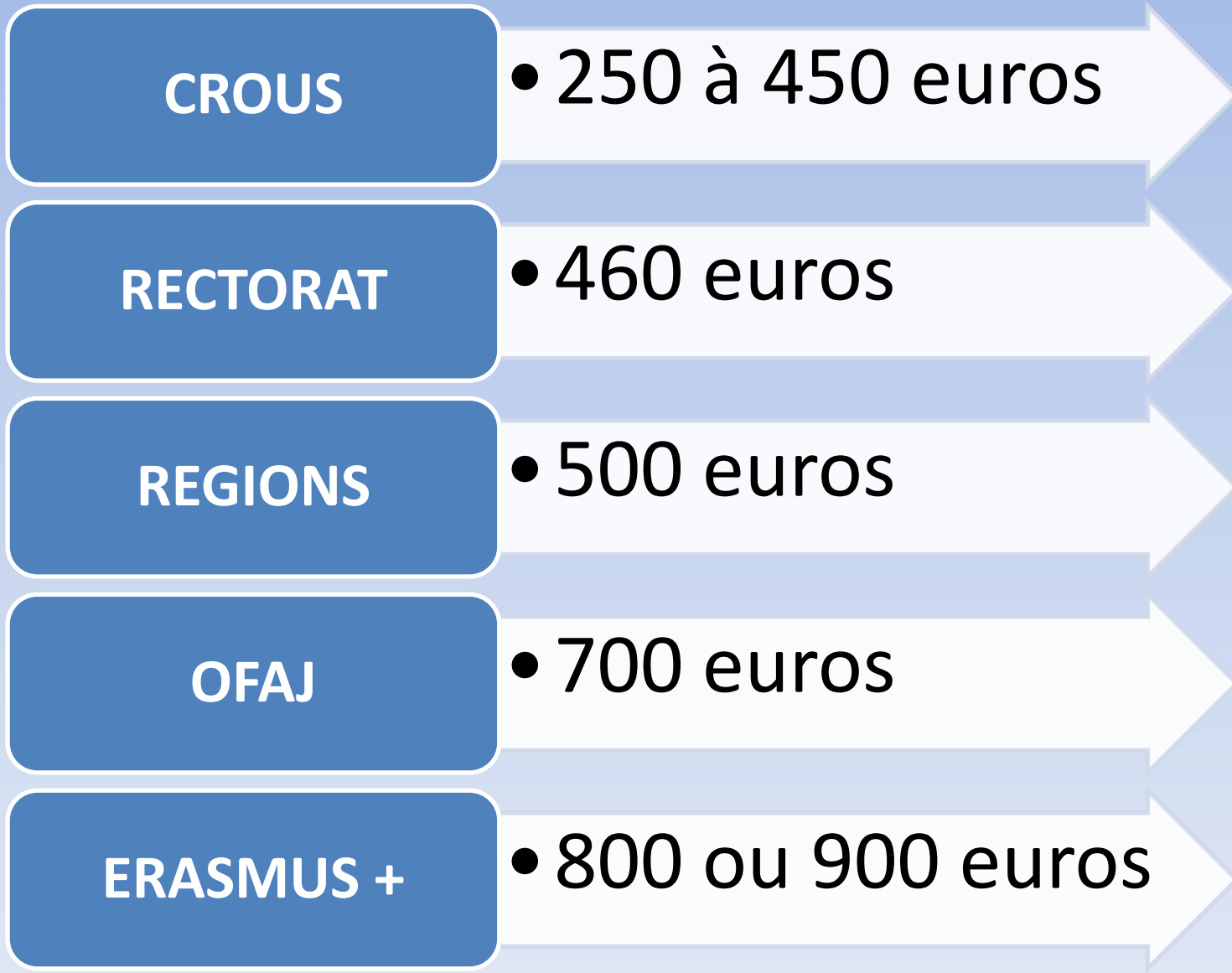
FINANCER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Un stage dans un pays de l'Union Européenne représente un budget moyen de 800 euros par mois.

Ce budget augmente très vite et peut dépasser très rapidement les 2 000 euros...dans certains pays.

Des bourses existent mais ne couvrent pas l'ensemble des mobilités

Exemples de financement possible pour 2 mois de stage, en moyenne :



Programme ERASMUS +

Cofinancé par l'Union européenne

**4 millions de mobilités et un budget de
14,7 milliards d'euros.**

**4500 établissements titulaires de la charte
Erasmus + en Europe.**

**970 établissements ont demandé la charte
en France en 2013 et 860 l'ont obtenue dont
10 lycées dans l'académie.**

MOBILITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME ERASMUS + MOBILITÉ STAGE

**Durée : stage obligatoire de
2 mois de date à date**

Temps de travail : stage à temps plein

Les conditions de paiement par le lycée à l'étudiant :

- ✓ **70 %** dans les **30 jours** après la signature par les parties et au plus tard le jour de début de la période de mobilité
- ✓ **30 %** dans les **45 jours** après la réception du rapport en ligne du participant



2 groupes de pays parmi les pays éligibles des montants mensuels de bourses différents

GROUPE 1 : 450€ par mois

Autriche, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Lichtenstein,
Norvège, Suède, Royaume-Uni

GROUPE 2 : 400€ par mois

Belgique, Croatie, République Tchèque, Chypre, Allemagne, Grèce,
Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne, Turquie,
Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Roumanie,
Slovaquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine

Allocation complémentaire pour les personnes en situation de handicap

Une allocation spécifique peut être attribuée dès lors qu'un surcoût est généré par le handicap lors de la mobilité à condition que la demande soit introduite un mois avant le début de la mobilité.

Critères et modalités d'accès au programme

- Destination
- Résultats scolaires
- Assiduité aux cours
- Motivation

Les étudiants ont **l'obligation de passer un test linguistique et de suivre des cours de langue** sur la plateforme OLS.



Validation et reconnaissance de la période de mobilité à l'étranger :

A) ECTS

B) EUROPASS MOBILITÉ

C) Attestation EUROPRO

D) Le supplément au diplôme

